

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 288

présenté par

M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Abad, Mme Anthoine, M. Jean-Claude Bouchet, M. Brun,
M. Cinieri, M. Cordier, M. Dive, Mme Marianne Dubois, M. Grelier, Mme Levy, M. Perrut et
Mme Valentin

ARTICLE 35

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.